

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1094

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Analyse d'une crise

Le regard d'un sociologue français sur dix ans de vie politique lausannoise met en lumière des modes de fonctionnement qui ne sont pas forcément perçus par ceux qui les vivent de l'intérieur.

(jg) Olivier Borraz est un jeune sociologue français qui prépare une thèse comparative sur le système politico-administratif des communes suisses et françaises. Il a mené voici deux ans une enquête de trois mois à Lausanne et il vient de publier les résultats de ses analyses dans un article intitulé *Intégration et régulation: la crise politique à Lausanne*. Il s'agit d'une analyse de la situation locale depuis les élections de 1973, qui ont vu la première percée écologiste, jusqu'en 1989, date de la victoire de la coalition rose/rouge/verte. Le mot *crise* intrigue, mais pour l'auteur il s'applique parfaitement à une période de six ans, allant de 1983 à 1989, où la Municipalité a affronté six référendums, tous perdus par les autorités à une exception près (l'aménagement des Terreaux). De plus, cinq d'entre eux portaient sur des problèmes d'urbanisme au centre de la ville, le sixième étant consacré à l'organisation des Jeux olympiques.

Le socle théorique des analyses d'Olivier Borraz est la notion de «démocratie consociationnelle». Ce terme épouvantable décrit un ensemble politique dont

l'intégration se fait à travers la multiplicité de groupes de tous ordres, liés entre eux par des réseaux de relations sociales et participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions. A Lausanne, ces réseaux sont traditionnellement liés au parti radical. Dans les années cinquante et soixante, la poussée démographique, l'exode rural, l'immigration, la montée des nouvelles classes moyennes modifient les attentes de la population et annoncent la crise à venir. Les élections de 1973 avec la poussée de l'Action nationale qui obtient neuf sièges et du Mouvement populaire pour l'environnement, ancêtre du GPE, qui en obtient cinq en sont le premier signe.

L'arbitrage du GPE

Quatre ans plus tard, le GPE se retrouve en position d'arbitre. Afin de maintenir les équilibres traditionnels, les radicaux nouent une alliance de fait avec les socialistes. Les libéraux sont un peu marginalisés et les démocrates-chrétiens, rejetés, perdent leur siège à la Municipalité. Du coup, ils lancent une initiative, acceptée par le peuple, demandant l'élection directe de l'exécutif communal par les citoyens. Pour l'auteur, cette réforme casse le lien entre l'exécutif et le législatif, diminue l'importance du syndic et force chaque municipal à se démarquer de ses collègues pour construire son image dans l'opinion. Fin du premier acte.

La crise politique proprement dite s'étend sur les années huitante; elle est marquée par cette interminable série de référendums. Les coalitions d'intérêts qui se mobilisent alors sont d'ailleurs fort variables et ne se retrouvent pas identiques d'un référendum à l'autre. Mais cette crise témoigne de l'échec des autorités à maintenir le consensus traditionnel et surtout de la difficulté de plus en plus grande de la nébuleuse liée au parti radical à rallier les citoyens autour des projets municipaux. Cette période est marquée par trois traits dominants:

– Les projets sont à prendre ou à laisser. La Municipalité refuse de revoir sa co-

pie pour tenir compte des oppositions. Ce refus se double d'une intervention forte des services administratifs dans les campagnes pour les votations où ils doublent littéralement les élus.

– Les positions des socialistes sont très fluctuantes, mais le durcissement dans l'opposition aux projets s'accentue avec la montée en puissance électorale du parti.

– La Municipalité se divise et se morcelle, non seulement entre les représentants des différents partis, mais parfois entre membres de la même formation. Chacun se replie sur son dicastère et cherche à renforcer son image dans l'opinion.

L'événement emblématique de cette période est la rupture de la collégialité par les trois municipaux socialistes avant la votation sur la plateforme du Flon: l'auteur présente cette action comme un acte de défiance envers le parti radical et comme une volonté de changer les règles du jeu politique local.

Le rôle de l'administration

L'apport le plus novateur d'Olivier Borraz se situe dans son analyse du rôle considérable de l'administration. Il s'interroge sur les raisons qui poussent une Municipalité à défendre un projet jusqu'au bout dans une logique quasiment suicidaire. Avant la mise à l'enquête, la procédure d'élaboration est très fermée. Un nombre limité d'acteurs y participent et l'administration conduit le jeu. Elle effectue l'agrégation des intérêts, négocie avec les acteurs concernés et élabore les compromis nécessaires. Lorsque le projet est prêt, il semble impossible de le retoucher sans le remettre totalement en cause. Pour citer Olivier Borraz : «*C'est moins le sentiment d'avoir abouti à un bon projet que celui d'avoir réussi à trouver un équilibre et une philosophie d'ensemble qui provoque chez les fonctionnaires concernés ce refus de revoir leur projet, refus qui va jusqu'à une participation active dans la campagne du référendum*».

A la mise à l'enquête, tout est joué, il est trop tard. C'est donc la méthode de travail de la Municipalité et de l'administration qui est en cause. Au fond, l'impression dominante est celle d'une Municipalité qui n'embarque pas vraiment sur son administration, celle-ci étant la vraie maîtresse du jeu.

Les deux acteurs politiques qui ont joué le plus grand rôle dans cette crise sont le GPE et le PS. Pour l'auteur, toute l'attitude des écologistes modérés du GPE dans les années huitante peut

Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

Eric Baier (eb)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Jeanlouis Cornuz

Forum: Laurent Rebeaud

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,
case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens